

DÉCLARATION UE DE CONFORMITÉ

(Conformément à la directive 2006/42/CE relative aux machines)

FABRICANT : GIMÉNEZ GANGA S.L.U.

Pol. Ind. "El Castillo", C/Roma, 4
03630 SAX (ALICANTE), ESPAGNE
www.saxun.com

Qui, à son tour, est la personne morale habilitée pour recevoir le Dossier Technique.

Déclare que les portes automatiques piétonnes, sans fonction d'urgence, modèles :

SL3, SL5, SLT

Respectent les dispositions applicables de la Directive 2006/42/CE.

Et elles ont été développées et fabriquées conformément aux exigences définies dans la norme EN 16005 et qui donnent une présomption de conformité à la directive 2006/42/CE susmentionnée.

Les normes suivantes ont été appliquées pour évaluer la conformité :

- EN 16005 Sécurité d'utilisation des portes piétonnes motorisées - Exigences et méthodes d'essai (chapitres : 4,2, 4,3.1, 4,3.2, 4,3.3 4,4.1, 4,4.4, 4,4.5, 4,6.1 4,6.2, 4,6.4, 4,6.7, 4,6.8 5,1, 5,2, 5,3, 5,4, 5,5.3, 5,6, 5,8, 5,10)
- EN 60335-2-103 Sécurité des appareils électrodomestiques et analogues. Partie 2 : Exigences particulières pour les actionneurs de portes, portails et fenêtres à commande électrique.

La documentation technique est conforme à l'annexe VII-A de la directive 2006/42/CE.

Signé par et au nom de GIMÉNEZ GANGA S.L.U

À Sax, le 1er avril 2022

CE

Francisco Giménez Pla
Responsable marquage CE

